

Rosso : formation et sensibilisation en droits humains

Dans sa stratégie de promouvoir la culture des Droits Humains et pour permettre de mieux cerner la problématique et s'approprier les instruments juridiques nationaux et internationaux ; le FONADH (forum des organisations de droit de l'Homme) en partenariat avec le PASOC (programme d'appui à la société civile) a organisé, du 24 au 27 juin, un atelier de formation et de vulgarisation des textes au profit d'une trentaine d'acteurs de la société civile. Cet atelier est le troisième organisé, sur sept que prévoit le projet, après Kaedi et Sélibaby.

Ouvrant la séance, M. Sarr Mamadou, secrétaire exécutif national du FONADH, a dit que cette formation est une continuité car le FONADH est, et reste, le réseau pionnier en matière de droits de l'Homme dans notre pays, et que face aux violations de l'intégrité de la personne, il faut être outillé pour les défendre. Ainsi, il justifie cette formation qui servira d'interface pour les militantes et militants membres des OSC affiliés au Fonadh. Il n'a pas oublié de remercier au passage le PASOC pour son appui continu et sans faille aux objectifs que le Fonadh s'est fixés dès sa création. En outre, M. Sarr a invité les participants dans leurs démarches de défense des droits humains de ne pas considérer l'autorité comme un adversaire mais plutôt comme un partenaire.

Présent à cet atelier au nom de l'autorité administrative locale, le wali adjoint du Trarza a souhaité que la formation puisse bénéficier pleinement aux participants.

Soulignons que les objectifs de cet atelier visent à familiariser les participants aux instruments juridiques nationaux et internationaux sur les droits humains et à renforcer leurs capacités en technique de changement social ont été bien présentés et expliqués sur power point par le formateur Papa Amadou Bâ.

C'est ainsi que les participants ont eu à suivre des modules qui englobent la problématique, les principes et la classification des droits humains. Ces thèmes ont eu pour effet de susciter des débats contradictoires et fructueux où les participants ont exposé leurs points de vue. Un débat rehaussé par la présence des Imams qui n'ont pas manqué, à chaque fois, d'apporter des éclaircissements sur la position de la religion sur tel ou tel thème soulevé, permettant ainsi de lever certaines équivoques sur une supposée contradiction entre les droits de l'homme universellement reconnus et les droits en Islam.

Par ailleurs les participants ont pu s'imprégner des concepts et des terminologies des Droits de l'homme liés et interdépendants que les spécialistes regroupent sous trois rubriques :

- Les droits de première génération : Droit à la vie, à la dignité et à la sécurité de la personne, droit à la liberté de pensée, conscience, de religion et d'expression, droit de n'être ni torturé, ni arrêté arbitrairement ou exilé, droit à l'égalité devant la justice, etc.

- Les droits de deuxième génération : Droit au bien être, droit au travail et aux conditions d'emploi justes, droit à la santé physique et mentale, droit à la culture, droit au repos et aux loisirs....)

- Les droits de troisième génération : Droit à la paix, droit à la libre détermination des peuples, droit des minorités, droit au développement, droit à un environnement sain, à l'utilisation de ses ressources naturelles.

L'autre module qui lui aussi a déchainé les passions dans les débats, est celui des dispositions légales de protection des droits des groupes vulnérables qui inclut les droits des femmes, les droits de l'enfant et ceux des personnes. Le statut de la femme dans la société Islamique africaine fait l'objet d'une polémique entre tenants du modernisme et les conservateurs. Mais au final, il a été constaté que des avancées notables ont été enregistrées.

Durant ces trois jours les différentes violations de droits humains et les voies et moyens pour les combattre ont été passées en revue. Et c'est dans ce contexte que les techniques de changement social (plaidoyer) ont aussi suscité un débat passionné au centre duquel se trouve l'idée de construire un partenariat avec les autorités locales pour changer la situation.

A la fin de la formation, une grille d'évaluation a été distribuée aux participants. Ce questionnaire contient entre autres, des questions sur la définition des droits de l'homme, leurs fondements ainsi que les principes qui les régissent.

Interrogés sur la pertinence des thèmes, certains participants ont trouvé que la formation vient à point nommé et que les problématiques abordées sont très importantes. Ils ont souhaité que le FONADH soit plus présent à l'avenir.

La journée de sensibilisation a été organisée le dimanche 27 juin à la Maison de la femme de Rosso où le public a pu suivre des sketches qui ont porté sur les thèmes des droits de la femme et des enfants, la violence faite aux femmes, le travail des enfants, la citoyenneté etc. Après chaque sketch les spectateurs étaient invités à débattre du thème et donner leurs avis : trois personnes ayant suivi la formation ont été choisies pour animer ces moments dans trois langues nationales.

Toujours est-il que cette formation vient à point nommé surtout quand on sait que Rosso est une ville frontalière donc confrontée au problème des migrants et aussi que le Trarza abrite plusieurs sites de rapatriés qui sont encore privés de certains droits.